Violences faites aux femmes : Urgence!

jeudi 26 novembre 2020



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Confédération Nationale du Logement

Désignée comme « grande cause du quinquennat » d'Emmanuel Macron, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles constitue malheureusement un simple effet de communication.

Pourtant les chiffres sont là, et ils rappellent l'urgence de la situation. En 2020, tous les deux jours, en France, une femme est tuée par son conjoint ou ex-conjoint. Si on prend l'année 2019, ce sont 152 femmes qui sont mortes sous les coups de leur conjoint ou de

leur ex-conjoint et 93 000 femmes qui ont été victimes de viol ou de tentative de viol.

Dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale jamais vu depuis la guerre, la question du logement (taille, insalubrité, suroccupation...), notamment au travers du double confinement, a été un facteur aggravant les violences intrafamiliales. Depuis le début de la Pandémie, nous constatons, par exemple, que les services de police ont enregistré 32 % d'interventions supplémentaires concernant ce type de violence.

Les femmes sont également victimes de très nombreuses inégalités sociales car elles exercent souvent des métiers sous-rémunérés, peu valorisés. Alors que ceux-ci se sont révélés essentiels pendant la crise (aide-soignante, caissière, conductrice de bus...), il est temps que l'égalité salariale soit appliquée dans ce pays !

Nous le savons, malgré la libération positive de la parole des femmes constatée suite au mouvement #MeToo, une omerta règne toujours sur ces violences. La CNL, avec ses militantes et ses militants, est sur le terrain et dans les cages d'escaliers pour aider les victimes. Nous sommes très attentifs à ce sujet, et nos permanences sont ouvertes pour écouter et orienter les femmes victimes de violence, quelles qu'elles soient.

Lutter efficacement contre les violences sexistes et sexuelles impose la mise en place de moyens humains et financiers importants. Aujourd'hui nous constatons que ceux alloués à ce combat majeur de notre société sont largement insuffisants. Nous demandons à l'état la mise en place de structures d'accueils pérennes pour assurer une protection des femmes, et de leur enfants, victimes de violence.

Il faut également engager un grand plan de formation au niveau de toutes les institutions de l'état, pour éviter, notamment, des situations où des fonctionnaires de police réduisent les faits voire refusent de prendre les plaintes.

L'urgence est à la protection de femmes victimes de toutes formes de violence!

La Confédération Nationale du Logement a cette semaine interpellé l'Union Social pour l'Habitat pour que les bailleurs s'engagent à mettre à disposition les logements vides afin de reloger en urgence les victimes et assurer leur protection. Un contingent du parc public doit être exclusivement dédié à cette action.

La CNL appelle à la mobilisation à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes qui a lieu ce mercredi 25 novembre.

La Confédération Nationale du Logement

1e association de défense des locataires en France, Association agréée de consommation et d'éducation populaire.